Envoyé en préfecture le 24/10/2022
Reçu en préfecture le 24/10/2022
Affiché le
ID : 027-242700607-20221018-2022_0246-DE

PAYS DU NEUBOURG
COMMUNAUTE DE COMMUNES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 18 octobre 2022
Extrait des délibérations n°8

Date de convocation : le 11 octobre 2022. Date d'affichage : le 11 octobre 2022.

Les membres du conseil communautaire dûment convoqués, se sont réunis le 18 octobre 2022 à 20 h, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LEGENDRE – Président -, salle polyvalente à HONDOUVILLE.
➢ Secrétaire de séance : Madame Sandrine RECULARD (LE BOSC-DU-THEIL).

Membres en exercice : 56 Présents : 47 Pouvoir (s) : 3
Toutes les communes étaient représentées sauf : BERENGEVILLE-LA-CAMPAGNE – SAINT-MESLIN-DU-BOSC.

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
BACQUEPUIS	HUREL William	*BRIZARD Marie-Odile - Excusée*
BERENGEVILLE LA CAMPAGNE	*LHERMEROULT Patrick - Excusé*	*ROCREE Roselyne - Excusé*
BERNIENVILLE	DUCLOS Christian	*CHECA Marie-France - Excusée*
BROSVILLE	*ROMET Marc - Excusé*	LECOMTE Béatrice
CANAPPEVILLE	DUVAL Laurence	*SERGENT Agnès*
CESSEVILLE	DEBUS Alain	*POISSON Virginie*
CRESTOT	LOUIS Christine	*PATTEY Philippe*
CRIQUEBEUF LA CAMPAGNE	MARIE Michèle	*BOBIER Olivier - Excusé*
CROSVILLE LA VIEILLE	CARPENTIER Pascal	*GRILLE Aline*
DAUBEUF LA CAMPAGNE	BUSSIERE Laurance	*BUISSON Sébastien - Excusé*
ECAUVILLE	MAILLARD Françoise	*PLESSIS Elisabeth*
ECQUETOT	*LONCKE Didier - Excusé*	RICHARD Didier
EMANVILLE	DULUT Thierry	*DUMONT Françoise- Excusée*
EPEGARD	DEMARE Pascal	*PAYAN Jean-François*
EPREVILLE PRES LE NEUBOURG	ELIOT Patrick	BRIOSNE Maurice
FEUGUEROLLES	VALIGNAT Jean-Paul	*BOISRENOULT André*
FOUQUEVILLE	LEMOINE Didier	*SOENEN Bruno - Excusé*
GRAVERON SEMERVILLE	CARRERE GODEBOUT Claire	*LAWANI Nicolas - Excusé*
HECTOMARE	PLOYART François	*THOMAS Isabelle - Excusée*
HONDOUVILLE	PARIS Jean-Charles FUENTES Evelyne	
HOUETTEVILLE	SAINT LAURENT Martine	*LEGRAND Catherine - Excusée*
IVILLE	LEGENDRE Jean-Paul	*MAUGY Jean-Luc - Excusé*
LA HAYE DU THEIL	COUCHAUX Alain	*PORTE Michel - Excusé*
LA PYLE	PILETTE Gérard	*ROUSSIAU Yann - Excusé*
LE BOSC DU THEIL	*VALLEE Laurent - Excusé* RECULARD Sandrine BERTHELIN Giovanni	
LE NEUBOURG	VAUQUELIN Isabelle – BRONNAZ Francis - CHEUX Arnaud CHEVALIER Marie-Noëlle – DETAILLE Edouard - ONFRAY Didier. *DAVOUST Francis – Excusé – Pouvoir Marie-Noëlle CHEVALIER* *LE MERRER Anita – Excusée – Pouvoir Edouard DETAILLE* *LEROY Hélène - Excusée* *LOPEZ Brigitte - Excusée* *LEMARCHAND Jean-Baptiste - Absent*	
LE TILLEUL LAMBERT	GAVARD-GONGALLUD Jean-François	*LEMARCHAND Fabien - Excusé*
LE TREMBLAY OMONVILLE	LEFEBVRE Jean-François	*MOULIN Martial*
LE TRONCQ	SAMSON Catherine	*LECOUTEUX Laëtitia*
MARBEUF	CARPENTIER Bertrand	*GAILLARD Thomas*
QUITTEBEUF	HENNART Benoît	*GARREAUD Virginie*
ST AUBIN D'ECROSVILLE	DEPARIS Christiane	*ORONA Thierry - Excusé*
ST MESLIN DU BOSC	*LE BRETON Jean-Jacques - Absent*	*BONNEAU Christian - Absent*
STE COLOMBE LA COMMANDERIE	BUYZE Jacky LARGESSE Jacky	
STE OPPORTUNE DU BOSC	*HENON Jérôme – Excusé – Pouvoir Arnaud CHEUX*	*MORISSET Maryse - Absente*
TOURNEDOS BOIS HUBERT	WALLART Roger	*CAUCHOIS Isabelle*
TOURVILLE LA CAMPAGNE	BOURGAULT Hugues FOSSE Patricia	
VENON	PICARD Philippe	*MARTINET Claire - Excusée*
VILLETTES	RAIMBOURG Guy	*ROBACHE Arlette*
VILLEZ SUR LE NEUBOURG	PLESSIS Gérard	*BRIANT William - Excusé*
VITOT	LELARGE Joël	*LEBOURG Yann*

Formant la majorité des Membres en exercice

Date de publication 25 OCT. 2022

Envoyé en préfecture le 24/10/2022
Reçu en préfecture le 24/10/2022
Affiché le
ID : 027-242700607-20221018-2022_0246-DE

PAYS DU NEUBOURG
COMMUNAUTE DE COMMUNES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 18 octobre 2022
Extrait des délibérations n°8

COMPETENCE TOURISME – SPORTS
Objet : Office de Tourisme – Tarifs

Il est proposé de vendre à l'Office de Tourisme les livres «Comme disent les Normands» et «Bitnic le Viking, bienvenue en Normandie». Ces livres sont édités à Thénouville par les Editions Skjaldmö.
Il est proposé de vendre ces livres au tarif pratiqué dans les autres points de vente, soit 12 € 50 pour le premier et
6 € 50 pour le second.
Suite à un accord avec la commune du Neubourg, nous arrêtons la vente des cartes de courses d'orientation. Le tarif de 1€ est donc supprimé.
Enfin, l'édition du Guide du Routard de l'Eure comportant des erreurs, il est proposé de le retirer momentanément de la vente. La version corrigée sera à nouveau proposée à la commercialisation quand elle sera disponible.
Les autres tarifs, fixés par délibération en date du 3 avril 2018, restent inchangés. Le tableau ci-dessous présente les articles proposés à la vente à l'Office du Tourisme et leurs tarifs :

TARIFS BOUTIQUE		
LIVRES ET DVD		
Livre DELAUNAY	**Prix Vente Unitaire**	10 €
Livre LE GUELL	**Prix Vente Unitaire**	10 €
Livre des Monuments aux morts	**Prix Vente Unitaire**	5 €
Livre des Charpentiers sans frontières	**Prix Vente Unitaire**	25 €
Livre Petites Nouvelles sur un plateau	**Prix Vente Unitaire**	14 €
Livre Comme disent les Normands	**Prix Vente Unitaire**	12 € 50
Livre Bitnic le Viking	**Prix Vente Unitaire**	6 €5 0
CARTES POSTALES ET SIGNETS		
Carte postale	**Prix Vente Unitaire**	1,20 €
Cartes postales	**lot de 5**	5 €
Signet	**Prix Vente Unitaire**	1 €
Signets	**lot de 5**	4 €
ENCHANTEURS SUPPORTS ET ENVELOPPES		
Enchanteur	**Prix Vente Unitaire**	9,95 €
Enchanteurs	**lot de 3**	28 €
Enchanteurs	**lot de 5**	45 €
Enveloppe	**Prix Vente Unitaire**	1,50 €
Enveloppes	**lot de 3**	3.50 €
Enveloppes	**lot de 5**	5 €
Support petit format		5,50 €
Support moyen format		7,50 €
Support grand format		8,50 €
Supports	**lot de 3**	18€
Enchanteur + petit support		14,50 €
Enchanteur + moyen support		16,50 €
Enchanteur + grand support		17,50 €
Enchanteurs + lot 3 supports		40 €
Enchanteur + enveloppe	**Prix Vente Unitaire**	11 €
Enchanteur + enveloppe	**lot de 3**	28 €
Enchanteur + enveloppe	**lot de 5**	45 €

Ces tarifs seront appliqués dès leur adoption par le conseil communautaire, et jusqu'à la prochaine délibération du conseil communautaire modifiant ces tarifs.

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays du Neubourg,
Vu la délibération du conseil communautaire en date du 22 Septembre 2008 portant création de la régie à autonomie financière "Office du Tourisme" et adoptant ses statuts,
Vu la délibération du conseil communautaire n°13 en date du 14 décembre 2020 portant modification desdits statuts,
Vu la délibération du conseil communautaire n°14 en date du 3 avril 2018 portant adoption des tarifs boutique de l'office de tourisme,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2221-14 et suivants et R2221-97,
Vu l'avis favorable de la commission tourisme en date du jeudi 15 septembre 2022,
Vu l'avis favorable du bureau en date du 10 octobre 2022,
Vu le rapport de présentation ci-dessus,

Envoyé en préfecture le 24/10/2022
Reçu en préfecture le 24/10/2022
Affiché le
ID : 027-242700607-20221018-2022_0246-DE

PAYS DU NEUBOURG
COMMUNAUTE DE COMMUNES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 18 octobre 2022
Extrait des délibérations n°8

Après avoir entendu l'exposé du vice-président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide :
- d'approuver le rapport de présentation,
- d'autoriser la vente du livre «Comme disent les Normands»,
- d'autoriser la vente du livre «Bitnic le Viking»,
- de supprimer le tarif des cartes de courses d'orientation,
- de supprimer temporairement le tarif de vente du Guide du Routard,
- de fixer les tarifs des articles en vente à l'Office de Tourisme tels que présentés dans le tableau ci-dessus.
- que ces tarifs seront appliqués dès à présent et ce jusqu'à ce qu'une nouvelle délibération les modifie,

d'inscrire les sommes au budget annexe Office de Tourisme 2022 et suivants - chapitre 75, article 758.

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, et an susdits.
Pour extrait conforme.

La Secrétaire de séance
Sandrine RECULARD

Le Président,
Jean-Paul LEGENDRE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU NEUBOURG

Date de publication : 25 OCT. 2022